

## SORTIES ET DÉPLACEMENTS

# Sorties et déplacements



Le confinement national a été mis en place le 17 mars dernier afin de lutter efficacement contre l'épidémie de COVID-19. L'épidémie connaît un reflux, le déconfinement peut donc être amorcé sur l'intégralité du territoire.



Créé le : 29/04/2020

## Transport

A partir du 2 juin 2020, chacun peut de nouveau circuler sans attestation quelque soit le moyen de transport. Attention, le port du masque est obligatoire dans les transports en commun.

## Vie quotidienne

- Les attestations dérogatoires ne sont plus nécessaires
- Les parcs et jardins ouvrent le dernier week-end de mai
- Les forêts sont accessibles
- L'activité physique et sportive est possible mais soumise à restrictions

PLAN DE DÉCONFINEMENT : 2<sup>e</sup> ÉTAPE

## Culture Sport Vacances

	2 JUIN	22 JUIN
Piscines	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gymnases et salles de sport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Parcs de loisirs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Salles de spectacles et théâtres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Les cinémas rouvriront le 22 juin sur l'ensemble du territoire.



→ [Gouvernement](#) 

→ [Préfecture Ile de France](#) 

→ [Sous Préfecture de Torcy](#) 